

PLAN DE COURS

POL-2001 : Méthodologie qualitative

NRC 19256 | Hiver 2018

Préalables : ((POL 1000 à 4999, Crédits exigés : 9 ET POL 1010) OU AGC 1010 OU SVS 1004)

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours vise à introduire les étudiants aux méthodes de la recherche qualitative. Après une brève explication des particularités de la recherche qualitative, y compris une première exposition aux questions d'objectivité, de fidélité et de validité, et après un survol des méthodes d'observation de la réalité, ce cours insiste sur l'apprentissage de quelques-unes de ces méthodes, soit la recherche documentaire, l'entretien semi-directif, l'analyse qualitative des sondages, l'observation directe et l'analyse de contenu.

Plage horaire

Cours en classe

mercredi	12h30 à 15h20	DKN-3155	Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018
----------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=90880>

Coordonnées et disponibilités

Marie Brossier

Enseignante

Local 4417

<http://www.pol.ulaval.ca/?pid=1444>

marie.brossier@pol.ulaval.ca

Disponibilités

mercredi :

10h00 à 11h30 - [Local 4417](#) - du 17 janv. 2018 au 25 avr. 2018

Juliette Ruaud

Auxiliaire d'enseignement

juliette.ruaud.1@ulaval.ca

Disponibilités

mardi :

10h00 à 12h00 - [DKN-2472 C](#) - du 15 janv. 2018 au 25 avr. 2018

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie
Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca
418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	4
Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	4
Mode d'encadrement	5
Usage des appareils mobiles	6
Savoir-être	6
Contenu et activités	7
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Examen éclair	8
Objet de recherche	8
Proposition de recherche	9
Verbatim	10
Ma recherche en 180 secondes	12
Commentaire critique	13
Barème de conversion	13
Règlements et politiques institutionnels	13
Évaluation de la qualité du français	14
Gestion des délais	14
Absence à un examen	14
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	14
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	14
Plagiat	15
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	15
Matériel didactique	16
Liste du matériel obligatoire	16
Spécifications technologiques	16
Bibliographie et annexes	16
Bibliographie	16
Annexes	19

Description du cours

Description du cours

Ce cours propose aux étudiants de se familiariser avec la recherche qualitative, autant d'un point de vue épistémologique qu'empirique. Il propose de comprendre l'émergence, l'usage et la spécificité de cette méthodologie de recherche dans le processus de réflexion développé par les sciences sociales et en science politique en particulier.

Il s'agit d'appréhender les méthodes qualitatives mais également de les mettre en pratique lors d'enquêtes que les étudiants apprendront à mener par eux-mêmes. Il les préparera plus particulièrement à leur première expérience d'investigation empirique, notamment à partir de recherches documentaires, d'expériences d'observation directe et de conduite d'entretiens leur permettant d'appréhender l'objet de recherche que constitue le pouvoir politique.

Si, de manière générale, les étudiants sont souvent réticents à l'idée de suivre un cours obligatoire de méthodes, il est néanmoins important de garder en tête que l'acquisition des connaissances et des pratiques liées aux méthodes en sciences sociales constituent un réservoir de compétences essentielles pour la vie professionnelle. Vous découvrirez sur le long terme qu'elles vous seront souvent beaucoup plus utiles dans votre carrière que ce que vous aviez imaginé.

Objectif général du cours

Les objectifs du cours sont les suivants :

1. Identifier les spécificités de ce type de méthodologie en science politique et différencier les approches qualitatives et quantitatives ;
2. Appréhender et comprendre la construction d'une recherche qualitative ;
3. Comprendre la relation d'interdépendance entre la théorie et le terrain, grâce à la mise en valeur de l'imagination et de l'esprit d'initiative des étudiants considérés dans ce cours comme de véritables « apprentis-chercheurs ».
4. Développer un esprit critique et d'analyse individuel et collectif ;
5. Identifier les différentes méthodes de collecte des données ;
6. Développer sa connaissance de l'autre et de la société grâce aux sciences sociales.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de :

1. Maîtriser la matière, particulièrement tout ce qui touche aux débats théoriques et méthodologiques relatifs aux méthodes qualitatives ;
2. Affirmer ses capacités de recherche, d'analyse et de synthèse ;
3. Mettre en oeuvre une recherche qualitative : formulation de l'objet de recherche à partir du sujet choisi, élaboration d'une question de recherche et identification de sous-questions de recherche, constitution du devis de recherche, collecte et analyse de données, rédaction du rapport d'enquête ;
4. Concevoir et mettre en oeuvre un travail de recherche pertinent au regard de son parcours académique et professionnel ;
5. Réaliser une recherche documentaire et bibliographique ;
6. Se familiariser avec la méthode ethnographique en science politique ;
7. Identifier et appliquer les principales méthodes de collecte de données qualitative en science politique, notamment l'observation et l'entretien dans le cadre du projet de recherche ;
8. Identifier et appliquer l'analyse de contenu et les méthodes (notamment analyse thématique) pour y parvenir lors de TP en salle, de la séance en demi-groupe prévu à cet effet et dans le cadre du projet de recherche ;
9. Adapter ses méthodes de travail pour maximiser la performance de l'équipe, discuter avec les membres de l'équipe pour résoudre les questions et problèmes liés aux travaux à mener en groupe ;
10. S'exprimer en public et participer aux débats au sein de votre équipe et en classe.

Approche pédagogique

Chaque cours sera organisé comme suit :

- Exposés magistraux de la professeure.
- La professeure s'attend à ce que les étudiant(e)s aient et préparé (notes de lecture) lu les lectures obligatoires prévues pour chaque séance du programme. Des présentations Powerpoint sur lesquelles figureront les grandes articulations du cours et des documents additionnels seront projetés à chaque séance et seront rendus disponible la veille au soir du cours (sauf si moins de la moitié des étudiants sont présents en classe sur une base régulière). Il est donc nécessaire pour les étudiant(e)s d'assister au cours et de prendre des notes s'ils veulent acquérir les connaissances requises pour la validation du cours.

- En fonction des séances, nous aurons des :
 - « Exercices Pratiques » (EP) de courte durée et de nature formative, ils sont proposés aux étudiants en classe pour assimiler de manière pratique le contenu du cours et porteront régulièrement sur les lectures obligatoires;
 - « Travaux Pratiques » (TP), de plus longue durée et de nature également formative, ils sont supervisés en classe afin de se mettre en situation pratique d'une recherche qualitative, d'exercer son raisonnement pratique et critique et de mettre en pratique les connaissances acquises en cours.
 - « Ateliers Recherche » au cours desquels un étudiant ou un chercheur vous présentera ses travaux mobilisant des méthodes qualitatives (formulation de l'objet, définition des hypothèses, design de recherche, mise en œuvre du terrain, contraintes d'accès, anecdotes) et répondra à vos questions (45 mns de présentation et 15 mns de questions)

- Temps de pause (14h-14h15)

Préparation des étudiants aux séances en classe:

La participation active des étudiants est essentielle au bon déroulement du cours. Il est ainsi attendu que les étudiant-e-s s'impliquent activement dans le fonctionnement du cours en arrivant en classe bien préparé-e-s. La préparation consiste en une lecture approfondie, critique et distanciée des lectures obligatoires.

Mise en valeur du travail en équipe :

Le travail en équipe fait partie des exigences de la vie professionnelle aujourd'hui. Par conséquent il est important de vous y former. Les Exercices Pratiques (EP), Travaux Pratiques (TP) et la conduite du travail de recherche tout au long de la session y sont d'autant plus appropriés que vous pourrez ainsi déployer une force importante d'échanges, de réflexion, d'analyse et d'enquête.

Ceci étant dit, il s'agit également de valoriser le travail individuel de chaque étudiant, par conséquent j'ai prévu une évaluation mixte des travaux (voir section évaluations).

Mode d'encadrement

Les étudiant-e-s sont les acteur-ice-s de leurs apprentissages. Ils-elles doivent s'approprier leurs connaissances. Dans cet esprit, je conçois mon rôle comme un rôle de facilitateur. Je me fixe pour objectif de transmettre les connaissances relatives au cours, mais également de développer l'esprit critique des étudiant-e-s. Toujours disponible pour répondre à vos questions et soucieuse du bon déroulement de votre cheminement tout autant que curieuse de connaître les enjeux qui vous préoccupent, j'encadre mes disponibilités de la manière suivante :

- Heures de réception : cette plage horaire vous est entièrement dédiée. Je suis présente à mon bureau tous les mercredis matins de 10:00 à 11:30. Durant cette plage horaire, je vous reçois sans rendez-vous pour toute question que vous vous poseriez.
- Réponse aux courriels : je préfère de loin vous recevoir en personne que de communiquer avec vous par courriel. Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer et que vous m'envoyez un courriel, notez que je ne réponds à aucune question relative à la matière du cours par courriel. Si vous me posez une question de ce type, j'y répondrai oralement lors de la séance qui suit la réception de votre courriel.

• Prise de rendez-vous : si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à mon bureau le jeudi matin, je vous reçois sur rendez-vous, idéalement fixé lors des séances du cours plutôt que par courriel.

Enfin je vous proposerai d'évaluer à mi-session le cours afin de discuter des problématiques qui se posent à vous.

Usage des appareils mobiles

L'usage des appareils mobiles (ordinateurs, cellulaires) sera interdit pendant la première partie du cours (12h30-14h). Vous pourrez prendre des notes sur la présentation powepoint que je vous transmettrai la veille au soir. Vous pourrez imprimer les lectures pour pouvoir en discuter de manière précise pendant cette première partie du cours.

L'utilisation des appareils mobiles est autorisée pendant la pause puis dans la deuxième partie du cours au besoin pour les TP.

Consulter [l'illusion du multitâches](#) 

Qualité des conditions d'apprentissage

- Les appareils mobiles peuvent devenir une source de distraction pour les étudiants et même constituer une source de conflit avec les autres s'ils ne sont pas utilisés à des fins d'apprentissage
- L'utilisation des appareils mobiles à des fins personnelles peut constituer un manque de respect envers l'enseignant et les autres étudiants
- Les apprentissages nécessitent souvent de l'attention et de la concentration. L'utilisation des appareils mobiles peut créer un environnement défavorable, voire même perturbateur, pour l'enseignement
- Un usage abusif et compulsif de messages texte, dont les contenus sont souvent anodins, peut avoir un effet négatif sur la qualité des apprentissages
- L'efficacité de la pratique du multitâche est un mythe. Les effets de cette pratique sont des apprentissages superficiels et une perte de la concentration au moment où elle est nécessaire
- L'enregistrement des cours ne remplace pas la prise de notes. De plus, la retranscription des enregistrements prend beaucoup de temps
- Les étudiants et l'enseignant ne devraient pas être dérangés par les sons des appareils mobiles et par ce qu'ils pourraient voir sur les écrans de leurs voisins
- La prise de notes manuscrites est plus efficace pour l'apprentissage que la prise de notes avec un clavier. Cette façon de faire implique une transcription verbatim des paroles de l'enseignant plutôt qu'une appropriation de la matière par l'étudiant

Développement d'habiletés professionnelles

- Une utilisation appropriée des appareils mobiles contribue positivement à l'acquisition d'attitudes liées au professionnalisme chez les étudiants

Règlements et politiques de l'Université Laval

- Les étudiants doivent respecter le [Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#), notamment le fait que l'utilisation du réseau sans-fil est un privilège et non un droit
- Les étudiants doivent respecter le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) qui interdit certains mauvais comportements

Savoir-être

Je m'attends à ce que vous arriviez à l'heure et à ce que vous démontriez une attitude respectueuse à l'égard de tous au cours et en dehors des séances et à ce que ceux qui sont présents en salle pendant le cours aient véritablement la volonté d'apprendre et de participer.

Aucune de vos activités en salle ne doit nuire ni au bon déroulement du cours, ni aux apprentissages de l'ensemble des étudiant-e-s.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1. Présentation du plan de cours et du travail de session	17 janv. 2018
Séance 2. Pourquoi une mosaïque de postures et de méthodes de recherche en science politique ?	24 janv. 2018
Séance 3. Travailler le pouvoir politique. Du sujet à l'objet de recherche : élaborer une question de recherche	31 janv. 2018
Séance 4. Préparer l'enquête : travail exploratoire et devis de recherche	7 févr. 2018
Séance 5. Examen éclair en classe	14 févr. 2018
Séance 6. Travailler par cas	21 févr. 2018
Séance 7. L'entretien	28 févr. 2018
Semaine de lecture	7 mars 2018
Séance 9. L'observation	14 mars 2018
Séance 10. Analyse de contenu #1	21 mars 2018
Séance 11. Analyse de contenu # 2	28 mars 2018
Séance 12. Relâche : travail sur le travail de recherche	4 avr. 2018
Séance 13. Traitement des données qualitatives : Description, analyse, interprétation	11 avr. 2018
Séance 14. Conclusion, présentation des recherches et débat sur vos expériences d'enquête	18 avr. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen (Somme des évaluations de ce regroupement)			20 %
Examen éclair	Le 14 févr. 2018 de 12h30 à 14h00	Individuel	20 %
Travail de recherche (Somme des évaluations de ce regroupement)			80 %

Objet de recherche	Dû le 7 févr. 2018 à 12h30	En équipe	10 %
Proposition de recherche	Dû le 4 mars 2018 à 23h59	En équipe	20 %
Verbatim	Dû le 8 avr. 2018 à 23h59	Individuel	10 %
Ma recherche en 180 secondes	Dû le 17 avr. 2018 à 23h59	Individuel	10 %
Commentaire critique	Dû le 25 avr. 2018 à 12h30	En équipe	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen éclair

Date et lieu : Le 14 févr. 2018 de 12h30 à 14h00 , DKN

L'examen éclair aura lieu le 14 février 2018 entre 12h30 et 14h00, il s'agira de répondre à des questions simples (définitions, qcm, etc) qui porteront sur le matériel du cours des séances 2, 3 et 4.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : DKN-3155

Objet de recherche

Date de remise : 7 févr. 2018 à 12h30

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Dans le but de documenter et d'analyser un phénomène d'ordre politique (compréhension large), les étudiants réaliseront un travail de recherche tout au long de la session en équipe. Chaque équipe peut comprendre entre 2 et 3 étudiants. Pour créer votre équipe ou vous insérer dans une équipe, vous devez vous inscrire dans l'onglet Gestion des équipes de cette évaluation.

Le choix de votre objet relève de vos intérêts personnels. Il s'agit là d'un l'espace de liberté laissé à chacun et à chacune. Mettez à profit cette liberté pour faire preuve d'originalité et travailler sur un sujet qui vous intéresse à partir des sujets (thématiques) que nous aurons choisi de manière collective en cours lors de la séance 2.

Chaque équipe doit choisir un sujet à partir duquel elle va produire une proposition de recherche, puis un entretien ou une observation (ce qu'on appelle la collecte de données empiriques) et enfin un commentaire critique et une présentation orale de sa recherche. Cette démarche vous permettra d'effectuer de documenter plus d'analyser un phénomène politique que vous aurez choisi.

Après vous être constitués en équipe (jusqu'au 25 janvier), vous devez me rendre un document présentant :

- L'objet de recherche sur lequel vous souhaitez travailler
- Une mise en contexte de cet objet (par exemple historique ; géographique ; sociopolitique) afin de justifier pourquoi le choix de cet objet est pertinent au regard des sujets (thématiques) choisis et de l'avancement des connaissances en science politique (état de la littérature). La mise en contexte se fait à partir du travail exploratoire que vous aurez effectué (c'est à dire une revue littérature et des recherches documentaires).
- Les objectifs que vous souhaitez atteindre en menant à bien ce projet de recherche au cours de la session. Vous pouvez les présenter sous forme de liste détaillée comme par ex : 1) Explorer, par la description en profondeur, l'exercice du pouvoir local, de la gouvernance, de la démocratie délibérative ; 2) Décrire les fonctionnements d'un conseil municipal, les principaux acteurs, enjeux, ressources et stratégies de pouvoir ; 3) Appréhender les discours et les imaginaires politiques mobilisés par les acteurs dans des contextes particuliers (université, parlement, conseil de quartier, etc.) ou vis-à-vis d'objets particuliers (la politique, les institutions, etc.)
- Un objet alternatif qui pourrait vous intéresser
- 5 sources documentaires pertinentes (site web, images, rapport institutionnel, carte, archives, film, etc.)
- 5 sources bibliographiques scientifiques (articles ou ouvrage)

La lecture de la littérature existant sur votre sujet et sur votre objet est très importante. Vous devez faire une revue de littérature suffisamment large tout au long de la session pour aborder les différents concepts que vous allez traiter même si votre objet, lui, est plus circonscrit. Elle doit être plus large que votre objet qui est précis dans la mesure où elle va vous permettre d'aborder des notions théoriques qui vous devrez mobiliser tout au long de ce travail de recherche de session.

Par exemple : la pratique de l'exercice politique par les institutions (« la politique par le haut ») ou la mobilisation politique (« politique par le bas »).

Limite de 700 mots (sans les sources)

Attention !

Le travail bibliographique et documentaire doit être fait dès le début de la session : les dates de remise des travaux passent très vite, ne vous laissez pas surprendre par le temps et l'organisation de vos travaux de session.

Proposition de recherche

Date de remise :	4 mars 2018 à 23h59 Contribution au travail d'équipe : 4 mars 2018 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	20 %
Répartition de la correction et critères :	85 % Corrigé par l'enseignant 15 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Respect des échéances	5
Contribution active à la réflexion du groupe	5
Préparation et réalisation des tâches assignées	5
Motivation	5

Communication	5
Présence et ponctualité aux réunions de groupe	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque équipe produit en commun une proposition de recherche. Cette proposition doit présenter les détails relatifs à l'étude du phénomène politique choisi que vous allez conduire et la technique de collecte de données (soit l'observation, soit l'entretien semi-directif) que vous aurez sélectionné pour la mener à bien.

Limite 2500 mots (INTERLIGNE SIMPLE, TIMES 12) sans les annexes (questionnaire et biblio)

Pondération évaluation :

-85% par la professeure

-15 % par les membres de l'équipe Contribution au travail de l'équipe (respectez les délais prescrits)

Un point méthodologique et un document de travail vous seront bientôt transmis pour vous accompagner dans votre travail de préparation de cet évaluation.

Fichiers à consulter :

 [DOCUMENT DE TRAVAIL – PREPARATION DEVIS DE RECHERCHE.docx](#) (44,15 Ko, déposé le 4 déc. 2017)

Verbatim

Date de remise : 8 avr. 2018 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Informations importantes sur la réalisation de l'entretien et de l'observation :

Chaque membre de l'équipe doit réaliser un entretien (40 minutes minimum obligatoires, temps évalué dans l'évaluation Verbatim) ou une observation : c'est ce qu'on appelle la collecte de données empiriques. Chaque équipe devra donc avoir réalisé 2 ou 3 entretiens ou observations en fonction du nombre de membres de l'équipe. Certains étudiants aiment parfois réaliser plus d'entretiens (souvent le premier sert à se familiariser avec la technique) mais notez bien qu'un seul sera exigé et évalué pour cette évaluation Verbatim.

Chaque étudiant sera évalué en individuel sur sa capacité à collecter des données empiriques (entretien ou observation) pour cette évaluation "verbatim". Vous pouvez réaliser ces entretiens ou observations en équipe, mais vous devrez de toute façon produire un verbatim par étudiant.

Le choix de la personne avec qui vous allez faire l'entretien ou le groupe avec qui vous allez réaliser l'observation doit être pertinent par rapport à votre sujet et objet de recherche. Il est important d'identifier tôt dans la session les personnes ou groupes puis de les

contacter. Pour vous aider, je peux vous faire une lettre formelle de l'Université expliquant que vous réalisez ce travail dans le cadre du cours POL 2001 de l'Université Laval. Dans ce cas, envoyez-moi un courriel le plus tôt possible avec vos identifiants étudiants, votre date de naissance, votre année d'étude et programme d'étude ainsi que votre sujet de recherche général. Ces lettres sont en général assez utiles asseoir votre demande.

La personne que vous allez rencontrer en entretien ou observation doit remplir le formulaire de consentement dont vous trouverez le gabarit ci-dessous à adapter en fonction de vos informations précises.

Vous trouverez également un lexique de l'enquête de terrain ainsi que des fiches techniques très précises et concrètes sur la réalisation de l'entretien et de l'observation pour vous aider dans la préparation de cet exercice. Ce sont des points qu'on abordera également en cours.

Rappel :

-Il est interdit d'interviewer un professeur, un ami ou un membre de sa famille ou de réaliser un entretien par téléphone ou par courriel.

-Prévoyez de réaliser votre entretien ou observation pendant la semaine de lecture, et en tout cas assurément avant la fin du mois de mars pour vous laisser du temps pour travailler au verbatim (retranscription) de votre entretien ou observation.

Consignes liées à l'évaluation Verbatim:

Afin de s'assurer que vous avez bien réalisé votre entretien ou votre observation en temps voulu, vous devez déposer dans la boîte de dépôt le 8 avril le verbatim, c'est à dire la retranscription intégrale de l'entretien ou de l'observation que vous avez réalisé. L'entretien doit faire au moins 40 mns (obligatoire), ce que je pourrais vérifier par le nombre de pages retranscrites.

Sachez qu'il faut en moyenne 1h pour retranscrire 15 mns d'entretien. Par conséquent, prévoyez de dégager du temps pour le faire ! La semaine 12 (relâche) a entre autres été prévue pour cela. Vous vous pouvez vous aider de logiciels gratuits :

- <http://www.nch.com.au/scribe/fr/>
- <http://www.sonal-info.com/> (PC)
- =Aide à la transcription (découpe), Écoute fichier audio avec prise de notes, Codage











Le verbatim de votre entretien ou de votre observation devra être déposé en fichier word.

Le nom du document devra comprendre, dans l'ordre, le nom et prénom de l'étudiant, ainsi que l'évaluation.

Ex pour un verbatim d'entretien : Thériault, Martin, verbatim E.docx

Ex pour une retranscription d'observation : Thériault, Martin, verbatim O.docx

Fichiers à consulter :

-  [Modèle de formulaire de consentement.doc](#) (34 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Lexique – Initiation à l'investigation empirique.pdf](#) (105,54 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Fiche technique n°1 – Définir son statut d'observateur.pdf](#) (130,04 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Fiche technique n°2 – Comment observer lors des premières séances d'observation.pdf](#) (66,38 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Fiche technique n°3 – Comment trouver une personne pour faire un entretien.pdf](#) (101,74 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Fiche technique n°4. Construire une grille observation.pdf](#) (79,82 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Fiche technique n°5 – La grille d'entretien.pdf](#) (92,54 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Fiche technique n°6 – L'entretien.pdf](#) (91,85 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Fiche technique n°7 – La conduite de l'entretien.pdf](#) (119,66 Ko, déposé le 4 déc. 2017)
-  [Fiche technique n°8 – Transcrire un entretien.pdf](#) (98,22 Ko, déposé le 4 déc. 2017)

Ma recherche en 180 secondes

Date de remise : 17 avr. 2018 à 23h59

Mode de travail : Individuel



Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Respect du temps	1
Créativité et art de la rhétorique	2
Présentation de la recherche, réponse aux questions	2

Remise de l'évaluation : Forum

Directives de l'évaluation :

En reprenant l'idée du modèle en vogue à l'université des présentations orales du type "[Ma thèse en 180 s](#)" , vous devrez présenter en individuel votre travail de recherche en 3 minutes soit 180 secondes. Il s'agit de présenter votre recherche de manière synthétique, claire et surtout dynamique. Il s'agit de vulgariser aux autres étudiants votre travail de recherche sur un mode accessible et non jargonneux [comme ici](#) 

Vous aborderez vos sujets et objets de recherche, la méthode de collecte de données et l'étude de cas choisis, vos résultats principaux, et un point réflexif et critique sur votre recherche en général et sur le travail en groupe.

La séance du 18 avril permettra la présentation de certains groupes qui désirent présenter leur travaux à l'oral sur le modèle d'un colloque scientifique avec différents panels qui regrouperont chacun plusieurs présentations d'équipes en fonction des sujets et objet de recherche.

Cet exercice prend la forme d'une vidéo que vous posterez sur le forum en ligne du cours, en individuel et d'une durée maximum de 180 secondes. Il faudra préparer votre texte et votre mise en scène et le répéter plusieurs fois avant de réaliser la vidéo finale.

Commentaire critique

Date de remise : 25 avr. 2018 à 12h30

Mode de travail : En équipe

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque équipe devra remettre un commentaire critique écrit commun. Chaque équipe présentera dans ce travail sa démonstration et les résultats de son analyse principalement à partir de la recherche documentaire, de la revue de la littérature et de l'analyse des données empiriques collectées pendant la session.

Ce rapport ne doit pas excéder 3000 mots (INTERLIGNE 1.5, TIMES 12) (sans la biblio et les annexes)

Cette partie d'analyse consiste à rassembler et à organiser de façon thématique l'information recueillie lors de la recherche. Un point méthodo sera mis à votre disposition au cours de la session pour vous accompagner dans la réalisation de cet exercice.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Il est recommandé aux étudiants d'apporter une attention particulière à la qualité de la langue française à l'écrit aussi bien l'expression syntaxique que l'orthographe. Une pénalité pourra être appliquée pour les copies qui ne s'y conforment pas suffisamment.

Jusqu'à 10% de la note de chaque rendu écrit au cours de la session pourra être soustrait.

Gestion des délais

Tout retard dans la remise des travaux sera sanctionné par une diminution de la note de 5%/jour.

Absence à un examen

Seule une raison médicale peut justifier l'absence non signifiée au préalable à un exercice noté en classe.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants avant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une Lettre d'attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Voir lectures obligatoires disponibles dans la rubrique contenus et activités.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Bibliographie – Méthodes qualitatives

Manuels généraux

O. Aktouf, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1987.

S. Alami, D. Desjeux et I. Garabua-Moussaou, *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?, 2009.

M. Alvesson et K. Sköldbberg, *Reflexive methodology: New vistas for qualitative research*, Thousand Oaks, Sage, 2000.

H.S. Becker, *Écrire les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2004.

- H.S. Becker, *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2003.
- R. Boudon, *La crise de la sociologie; questions d'épistémologie sociologique*, Genève, Droz, 1971.
- R. Boudon et P. Lazarsfeld, *Le vocabulaire des sciences sociales : concepts et indices*, Paris, Mouton, 1965.
- P. Bourdieu, "Remarques à propos de la valeur scientifique et des effets politiques des enquêtes d'opinion", *Pouvoirs*, 33, 1985, p.131-139.
- P. Bourdieu, "L'opinion publique n'existe pas" dans *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.
- P. Bourdieu, "Questions de politique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, 1977, p.55-89.
- P. Bourdieu, P. Chamboredon et J-C. Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.
- A. Bryman, *Social Research Methods*, New York, Oxford University Press, 2001.
- J-C. Combessie, *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, 1999.
- A. Coulon, *L'école de Chicago*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?, 5ème éd, 2012.
- O. Cousin et S. Rui, *L'intervention sociologique Histoire(s) et actualité d'une méthode*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- N.K. Denzin et S.L. Yvonna (dir.) *Handbook of Qualitative Research*, Londres, Sage, 2000.
- F. Dépelteau, *La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles, De Boeck, 2ème ed, 2010.
- A. Dérosières, "L'opposition entre deux formes d'enquête : monographie et statistique" dans L. Boltanski et L. Thévenot, *Justesse et justice dans le travail*, Paris, PUF, 1989.
- J-P. Deslauriers, *Recherche qualitative : Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 1991.
- J-P. Deslauriers (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.
- E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1937.
- B. Flyvbjerg, *Making Social Science Matter. Why social science inquiry fails and how it can succeed again*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2ème éd, 1995.
- M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 11ème éd, 2002.
- A. Grosser, *L'explication politique*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1984.
- T. Homer-Dixon, *Le défi de l'imagination. Comment résoudre les problèmes de l'avenir*, Montréal, Boréal, 2002.
- K. Kremer-Marietti, *Le positivisme*, Paris, PUF, 1993.
- B. Latour, *Le métier de chercheur : regard d'un anthropologue*, Paris, Editions de l'INRA, Coll. Sciences en questions, 1995.
- C. Laville et J. Dionne, *La construction des savoirs*, Montréal, Chenelière, 1996.
- J-L Le Moigne, *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF, 1999.
- J. Létourneau, *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press, 1989.
- A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 3ème éd, 2009.
- A. Mucchielli, *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1991.
- P. Paillé, et A. Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 3ème éd, 2012.

- J. Poupart et al. (dir.) *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Editeur, 1997.
- R. Quivy et L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 3ème éd, 2006.
- C. Royer, "Peut-on fixer une typologie des méthodes qualitatives? ", *Recherches Qualitatives: Hors-Série*, 5, p.82-98.
- J-P. O de Sardan, *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, 2008.
- G. Sartori, "Bien comparer, mal comparer", *Revue internationale de politique comparée*, 1:1, 1994, p.19-36.
- M. Schreier, *Qualitative content analysis in practice*, Los Angeles, Sage, 2012.
- J. D. Slack, "The theory and method of articulation in cultural studies" dans D. Morley et K.H. Chen (dir.) *Stuart Hall. Critical Dialogues in Cultural Studies*, Londres et New York, Routledge, 1996 p. 112-127.
- A. Strauss et J. Corbin, "L'analyse de données selon la grounded theory. Procédures de codage et critères d'évaluation", dans D. Cefaï, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- C. Vigour, *La comparaison dans les sciences sociales: Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, 2005.
- M. Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1995.
- C.W. Mills, *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte, 1997.

Entretiens

- R.S. Barbour et J. Ketzinger, *Developing Focus Group Research : Politics, Theory and Practice*, Londres, Sage, 1999.
- A. Blanchet, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2ème éd, 2010.
- S. Duchesne et F. Haegel, *L'entretien collectif*, Paris, Armand Colin, 2008.
- J-C. Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 3ème éd, 2011.
- G. Michelat, "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie", *Revue française de sociologie*, avril-juin 1975.

Enquête de terrain et observation participante

- A-M. Arborio et P. Fournier, *L'observation directe*, Paris, Armand Colin, 3ème éd, 2010.
- S. Beaud et F. Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 4ème éd, 2010.
- D. Cefaï, *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte – MAUSS, 2003.
- G. Noiriel et F Weber, "Journal de terrain, journal de recherche et autoanalyse", *Genèses*, 2, 1990, p.138-147.
- J. Peneff, *Le goût de l'observation : Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009.
- H. Peretz, *Les Méthodes en sociologie : L'Observation*, Paris, La Découverte, 2ème éd, 2004.

Autres méthodes


- L. Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007.
- D. Bertaux, *Les récits de vie*, Paris, Armand Colin, 3ème éd, 2010.
- K. Krippendorff, *Content Analysis: An introduction to its methodology*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2004.
- K. A. Neuendorf, *Content Analysis Guidebook*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2004.
- P. Sabourin, "L'analyse de contenu" dans B. Gauthier, *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 5ème éd, 2005.



Monographies

- H.S. Becker, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.
- L. Blondiaux, *La fabrique de l'opinion. Histoire sociale des sondages*, Paris, PUF, 1998.
- J.-C. Chamboredon, "La délinquance juvénile, essai de construction d'objet", *Revue Française de Sociologie*, 12, 1971, p. 335-377.
- A. Garrigou, *Les sondages politiques. Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La documentation française, no. 884, 2003.
- D. Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978.
- A-M. Gingras, *Médias et démocratie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999.
- B. Latour, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Paris, La Découverte, 2002.
- J. de Legge, *Sondages et démocratie*, Paris, Flammarion, 1998.
- A. Tremblay, *Sondages. Histoire, pratique et analyse*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991.

 [Biblio_POL 2001.docx](#)
(156,42 Ko, déposé le 4 déc. 2017)

Annexes

Vous pouvez également consulter le site web de la revue "[Recherches qualitatives](#)  " qui propose de nombreux articles sur la méthodologie et les méthodes qualitatives. Plusieurs sections sont d'un grand intérêt dans le cadre du cours et de vos travaux de session :

- Les [numéros déjà parus](#)  de la revue
- Les [numéros hors-série](#) 
- Les [bibliographies thématiques sur la recherche qualitatives](#) 